



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le mardi, 15 avril 2025
à 18h30**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire**
- 4. Retour sur la période de questions de la dernière séance et période de questions**
- 5. Procès-verbaux**
 - 5.1 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 25 mars 2025 et de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 8 avril 2025 du conseil municipal;
- 6. Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 6.1 Signature d'une entente avec quittance entre la Société d'habitation du Québec (SHQ), l'office municipal d'Habitation du Haut-Richelieu (OMH Haut-Richelieu) et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;
 - 6.2 Distribution gratuite de 325 arbres pour l'année 2025;
 - 6.3 Signature d'une lettre d'entente avec « Partage Club inc. »;
- 7. Finances municipales**
 - 7.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires;

8. Ressources humaines

- 8.1 Adoption d'un nouvel organigramme pour les services de la Ville suivants :
 - 8.1.1 Adoption du nouvel organigramme du Service des finances;
- 8.2 Prolongation du contrat de monsieur Éric Bellerose au poste de « Directeur adjoint » au Service de sécurité incendie;
- 8.3 Embauche au poste de « Commandant » au Service de police;

9. Culture, développement social et loisir

- 9.1 Acquisition de cinq (5) nouvelles œuvres d'art;
- 9.2 Subvention à accorder - Comité culture, sport, loisirs, action communautaire (CCSLAC);
- 9.3 Signature d'un protocole d'entente tripartite avec le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu et le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières pour la gestion et l'utilisation du stade Alphonse-Desjardins;
- 9.4 Signature du protocole d'entente pour la tenue des « Fêtes patrimoniales de L'Acadie »;
- 9.5 Aide financière au Musée du Haut-Richelieu pour la relocalisation temporaire de ses locaux;
- 9.6 Dépôt de projet dans le cadre du programme « Circonflexe » pour les partenaires existants;

10. Approvisionnements

- 10.1 Octroi des contrats suivants :
 - 10.1.1 SA-24-INF-0243 Appel d'offres public - SA-24-INF-0243 - Urbanisation de la rue Bernier - Phase préliminaire;
 - 10.1.2 SA-25-TP-0021 Appel d'offres public - SA-25-TP-0021 - Travaux d'entretien de rues et sites municipaux en gravier;
 - 10.1.3 SA-24-TP-0282 Appel d'offres public - SA-24-TP-0282 - Plans, devis et surveillance des travaux - Agrandissement de la caserne 2;
 - 10.1.4 SA-24-TP-0283 Appel d'offres public - SA-24-TP-0283 - Services professionnels multidisciplinaires – Plan, devis et surveillance pour travaux à la piscine Aurélie-Rivard;

- 10.2 Augmentation du bon de commande n° BC142446 à la firme « Poste de camionnage Vrac-Sud »;
- 10.3 Autorisation d'entreprises n'ayant pas un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord gouvernemental applicable pour fins d'attribution d'un contrat de gré à gré;

11. Toponymie et circulation

- - -

12. Services techniques

- 12.1 Autorisation de signature de l'entente avec le « Fonds d'action québécois pour le développement durable » relative au « Programme de la pollution atmosphérique et sonore » (PRPAS) visant le remplacement et l'électrification d'équipement pour les travaux d'entretien mobiles;

13. Sécurité publique

- 13.1 Signature d'une lettre d'entente relative aux services de dépannage routier;

14. Urbanisme

- 14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure
 - 14.1.1 DDM-2025-5005 Immeuble situé au 700, rue Dorchester - Autoriser l'installation de classes modulaires temporaires à l'école Saint-Gérard;
 - 14.1.2 DDM-2025-5025 Immeuble situé au 233, rue Roy - Autoriser la subdivision d'un lot;
- 14.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel
 - - -
- 14.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
 - 14.3.1 Divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
 - 1) PIA-2025-5180 Immeuble situé sur la rue de Salaberry, lots 3 089 818 et 6 103 998 - Autoriser une opération cadastrale, la construction de trois (3) habitations bifamiliales, ainsi que l'aménagement des terrains;

- | | | |
|----|---------------|--|
| 2) | PIA-2025-5037 | Immeuble situé au
14, chemin des Patriotes Est
- Autoriser l'agrandissement
d'un bâtiment principal; |
| 3) | PIA-2025-5033 | Immeuble situé au
105-107 rue Saint-Georges -
Autoriser la construction d'un
perron; |
| 4) | PIA-2025-5032 | Immeuble situé au
407-409, rue Laurier -
Autoriser la modification d'un
perron; |
| 5) | PIA-2025-5042 | Immeuble situé au
208-210, rue Richelieu -
Autoriser le remplacement
du revêtement extérieur de
la façade avant du bâtiment
principal; |
| 6) | PIA-2025-5019 | Immeuble situé au
482, rue Jean-Talon -
Autoriser un projet de
lotissement et la construction
d'une nouvelle habitation
unifamiliale isolée de 2
étages ainsi que
l'aménagement de terrain; |
| 7) | PIA-2024-5238 | Immeuble situé au
283, rue Laurier - Autoriser
la construction d'une
nouvelle habitation
trifamiliale et un projet de
lotissement; |
| 8) | PIA-2025-5021 | Immeuble situé sur la rue
Mignonne - Autoriser la
construction d'une nouvelle
habitation unifamiliale d'un
étage ainsi que
l'aménagement de terrain; |
| 9) | PIA-2025-5012 | Immeuble situé au
68, rue Réal-Trépanier -
Autoriser la construction
d'une nouvelle habitation
unifamiliale isolée de 2
étages avec un garage
attenant ainsi que
l'aménagement du terrain; |

10) PIA-2025-5020

Immeuble situé sur le
chemin St-André - Autoriser
la construction d'une
habitation unifamiliale et les
aménagement de terrains;

14.3.2 PIA-2025-5024 - Immeuble situé au 233, rue Roy -
Autoriser la subdivision d'un lot;

14.3.3 (Retour) PIA-2024-5004 – Immeuble situé au
371, boulevard Saint-Luc;

14.4 Avis de motion et adoption du projet des règlements suivants :

14.5 Avis de motion et adoption du premier projet des règlements suivants :

14.6 Adoption du second projet des règlements suivants :

14.7 Adoption du premier projet des résolutions suivantes :

14.8 Adoption du second projet des résolutions suivantes :

14.9 Adoption des PPCMOI suivants :

14.10 Étude et décision relatives à une demande d'approbation de
développement

14.11 Appui à une demande d'autorisation à la Commission de protection du
territoire agricole du Québec

14.12 Étude et décision relatives à une demande de modification aux
règlements d'urbanisme :

14.13 Adoption du projet de résolution (super pouvoir)

14.14 Adoption de la résolution

15. Transport et mobilité urbaine

- 15.1 Octroi d'une subvention pour l'évènement « Jeunes en vol » 2025;

16. Avis de motion

16.1 Règlement n° 2357

« Règlement autorisant le financement d'honoraires professionnels pour la confection de plans et devis et la réalisation de travaux de réfection des infrastructures d'une partie des rues Bouthillier Nord, Saint-Georges et Saint-Pierre, décrétant une dépense de 17 100 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17. Règlements

17.1 Règlement n° 2327

« Règlement autorisant le paiement d'honoraires professionnels pour la confection de plans et devis pour réaliser des travaux correctifs au poste de pompage Lefort (PP161) et des travaux de réfection des infrastructures municipales des rues Latour et Jean-de-Brébeuf, décrétant une dépense de 629 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17.2 Règlement n° 2343

« Règlement décrétant la création d'un programme d'aide financière pour la mise aux normes des installations septiques des résidences isolées (Écoprêt) et abrogeant le règlement n° 1802 »

17.3 Règlement n° 2345

« Règlement autorisant des travaux de pavage de la rue Ginette, décrétant une dépense de 273 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17.4 Règlement n° 2349

« Règlement autorisant à financer des travaux d'aménagement du lien actif de la 15^e Avenue à la 17^e Avenue, décrétant une dépense de 258 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17.5 Règlement n° 2351

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'agrandir la zone H-3570 à même les zones C-3047 et C-3506 et modifier la grille des usages et des normes de la zone H-3570 de manière à y permettre la classe d'usage multifamiliale de 40 à 120 logements, les projets intégrés et diverses normes relatives à la classe multifamiliale.

La zone H-3570 est située près de l'intersection de la rue Provost et du boulevard d'Iberville. »

17.6 Règlement n° 2353

« Règlement sur les compteurs d'eau et abrogeant le règlement n° 0286 et ses amendements »

17.7 Règlement n° 2354

« Règlement autorisant l'exécution de travaux de réfection des infrastructures municipales de la 8^e Avenue, entre la rue Louis-H. Lafontaine et le boulevard d'Iberville, décrétant une dépense de 1 382 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17.8 Règlement n° 2355

« Règlement modifiant le règlement n° 0892 relatif au service de transport en commun de personnes sur le territoire de la Ville, afin d'apporter certaines modifications aux secteurs desservis par taxibus »

17.9 Règlement n° 2358

« Règlement modifiant le règlement n° 2293 relatif au contrôle intérimaire de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu »

18. Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal

18.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 13 mars 2025;

18.2 Registre cumulatif des achats au 28 février 2025;

18.3 Approbation du règlement suivant par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation :

- Règlement n° 2326: « Règlement autorisant des travaux de réfection du bâtiment et de remplacement d'équipements à la station d'épuration des eaux usées, des travaux de réfection et d'amélioration des infrastructures d'assainissement en réseau et divers travaux à l'usine de filtration de la rive ouest, décrétant une dépense de 14 218 000 \$ et un emprunt à cette fin »;
- Règlement n° 2330: « Règlement autorisant l'exécution de travaux de réfection d'infrastructures municipales dans différents secteurs de la Ville et de mise à niveau du réseau d'eau potable, décrétant une dépense de 45 393 000 \$ et un emprunt à cette fin »;
- Règlement n° 2336: « Règlement autorisant l'exécution de travaux de séparation du réseau d'égout et de réfection des infrastructures d'une partie de la 1^{re} Rue, de la 2^e Avenue, de la 3^e Avenue, de la 4^e Avenue et de la rue Maria-Boivin, incluant l'enfouissement des RTU de la 1^{re} Rue et l'aménagement d'une piste cyclable sur la 4^e Avenue, et de reconstruction de la descente à bateaux du parc Bellerive, décrétant une dépense de 17 119 000 \$ et un emprunt à cette fin »;
- Règlement n° 2340: « Règlement autorisant l'acquisition d'un camion échelle pour le Service de sécurité incendie, décrétant une dépense de 2 837 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

- Règlement n° 2341: « Règlement autorisant le financement d'honoraires professionnels pour la confection de plans et devis visant divers travaux de réfection et d'amélioration en matière d'assainissement des eaux et divers travaux à l'usine de filtration de la rive ouest, décrétant une dépense de 741 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

18.4 Procès-verbal de correction n° 2022-03-0128;

19. Période de questions et de communications des membres du conseil municipal au public

20. Levée de la séance